

L'emploi dans l'Yonne

Analyse des évolutions : 3T2022 - 3T2023

Dans ce numéro :
Le département
Les arrondissements
Zoom sur l'intérim

Les effectifs salariés permanents en baisse sur un an dans l'Yonne

Dans un contexte économique incertain qui perdure, toujours marqué par des tensions géopolitiques, les effectifs salariés hors intérim du secteur privé enregistrent une baisse sur une année glissante dans l'Yonne mais qui reste contenue : - 0,2 % soit - 110 postes. Sur la même période, les effectifs progressent de + 0,3 % en région et de + 0,9 % au niveau national.

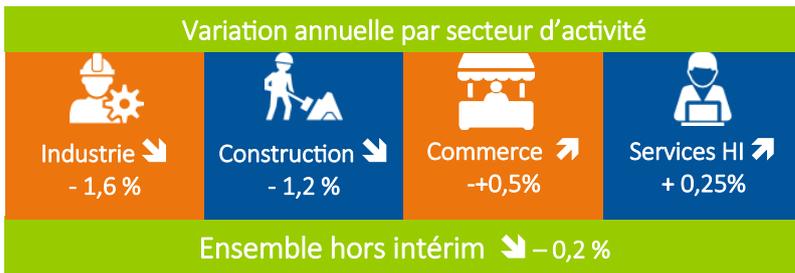
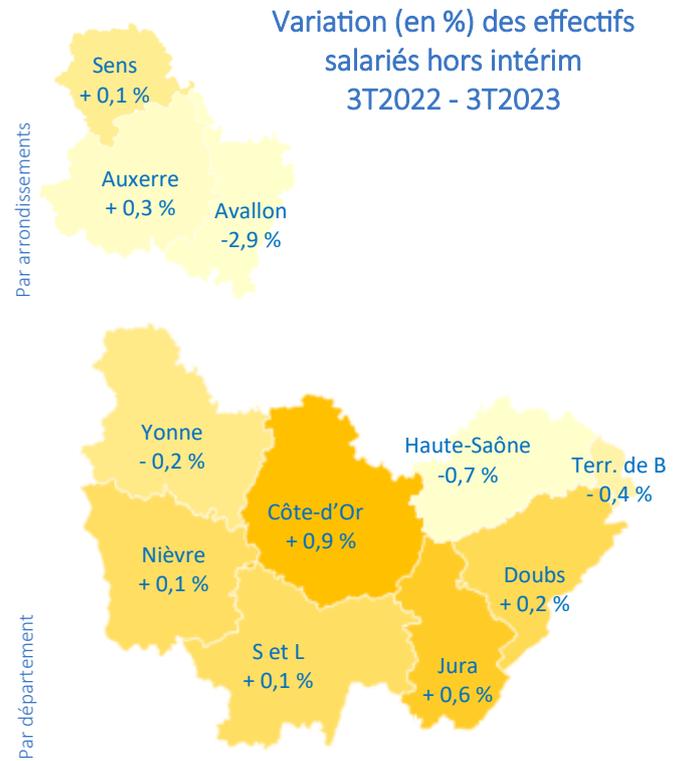
Seul le tertiaire affiche un bilan positif sur un an

Sur un an, dans l'Yonne, seul le tertiaire gagne des postes : + 170 dans les services et + 70 dans le commerce. Les autres secteurs sont davantage en difficulté et perdent des salariés. Sur un an, la baisse s'établit à - 70 postes (soit -1,2%) dans la construction. Elle est encore plus marquée dans l'industrie qui perd plus de 280 postes en un an (- 1,6 %).

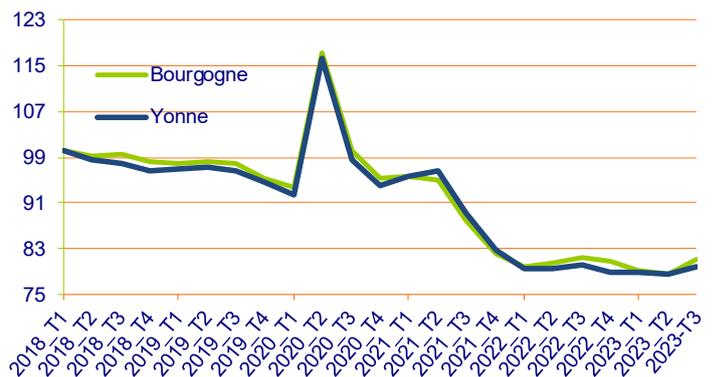
L'arrondissement de Sens reste dynamique

Les arrondissements de Sens et d'Auxerre arrivent à maintenir leurs effectifs et même à gagner quelques postes sur un an (respectivement + 40 et + 70 postes). A l'inverse, celui d'Avallon présente des fragilités et tous les secteurs enregistrent des baisses.

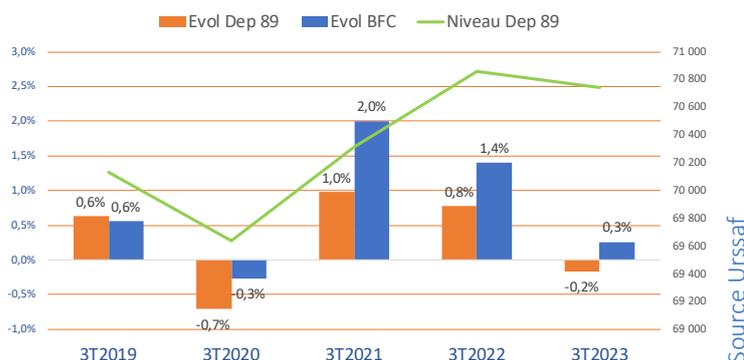
- 110 postes permanents perdus en un an
- Seul le tertiaire progresse
- Des difficultés plus marquées dans l'arrondissement d'Avallon



Evol. Trim. du nb de demandeurs d'emploi cat. A (en cvs, au T1 2018 - base 100)



Evolution de l'emploi salarié privé en glissement annuel



* **Avertissement** : Les séries d'effectifs salariés intègrent désormais les effectifs apprentis en cohérence avec les publications réalisées en collaboration avec l'Insee.

Source Pôle Emploi-Dares, STMT, traitements Dares

Sur une année glissante, l'emploi permanent (c'est-à-dire hors intérim) icaunais est en légère baisse (- 0,2 %). Seul le secteur des services gagne des postes. Cependant, les bons résultats des années 2021 et 2022 permettent au département de l'Yonne de retrouver un niveau d'emplois permanents supérieur à celui d'avant la crise sanitaire (+ 610 postes permanents entre le 3T2019 et le 3T2023).

Les effectifs dans l'industrie repartent à la baisse...

Dans le **secteur industriel**, les effectifs sont en baisse sur un an dans le département. Cette baisse est plus marquée qu'en région : -1,6 % dans l'Yonne contre - 0,4 % en Bourgogne-Franche-Comté. Dans l'Yonne, l'industrie est le seul secteur à ne pas avoir retrouvé son niveau d'emplois d'avant la crise sanitaire. Les difficultés sont très présentes dans certains secteurs industriels notamment dans la fabrication de matériel de transport (- 160 postes sur un an) ou les industries plastiques (- 90 postes). A l'inverse, l'industrie chimique progresse avec une hausse de + 40 postes en un an dans le département.

... comme en région, la construction rencontre des difficultés

Comme en région, après deux années de hausse, la **construction** rencontre des difficultés dans l'Yonne et perd des postes sur un an (- 70 postes). Le secteur subit notamment l'impact de la hausse des taux d'intérêt.

... le commerce progresse davantage dans le département

Sur un an, alors que le secteur du **commerce** est en difficulté en région (- 0,1 %), il progresse dans l'Yonne (+ 0,5 % soit + 70 postes). Ces bons résultats dans le département s'expliquent par la hausse dans le commerce de gros dont les effectifs progressent de +1,2 % (soit + 60 postes). En comparaison au même trimestre d'avant la crise sanitaire (3T2019), on compte 360 postes supplémentaires dans le commerce dans le département.

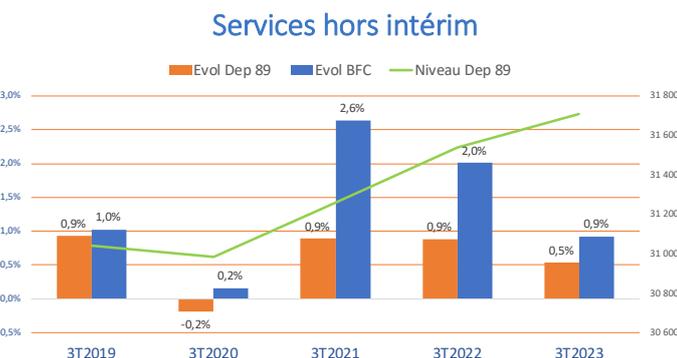
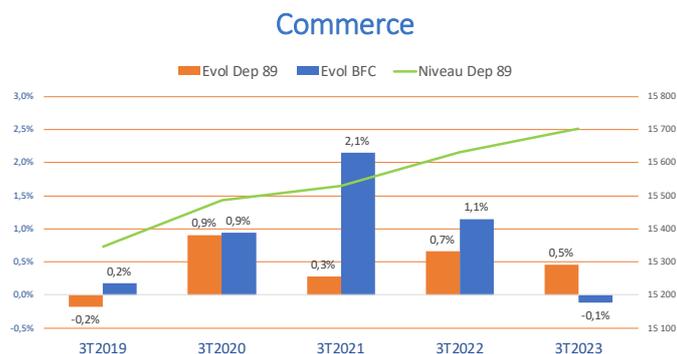
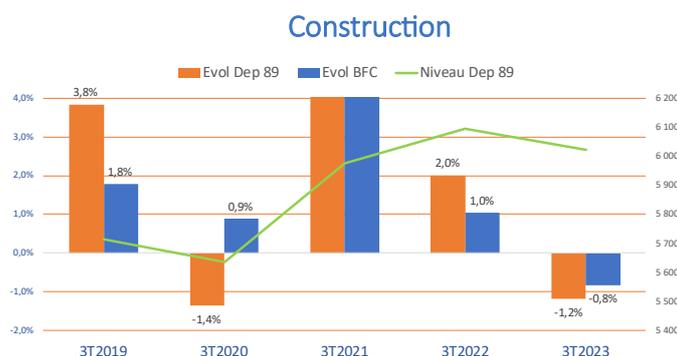
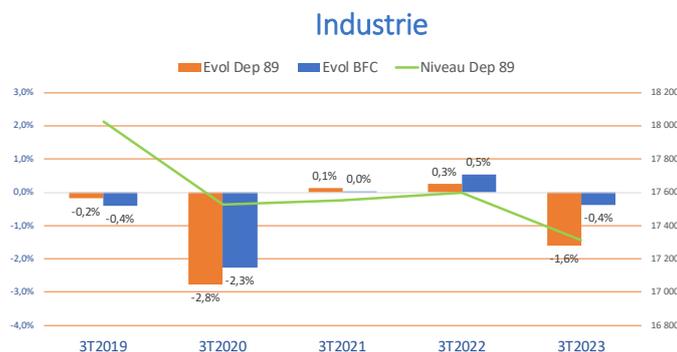
... les services masquent en partie la baisse dans le secondaire

Sur un an, comme le commerce, le secteur des **services** progresse et affiche une hausse des effectifs + 0,5 % dans l'Yonne. Ces signes encourageants sont toutefois en deçà des évolutions régionales (+ 0,9 % sur un an). La majorité des activités dans les services sont en hausse ce trimestre notamment l'action sociale et l'hébergement médico-social (+ 170 postes). A l'inverse, le secteur transport et entreposage ainsi que les activités juridiques et de conseil rencontrent des difficultés notables sur un an avec des pertes respectives de - 90 et - 100 postes.

L'emploi salarié privé par arrondissement

Données Brutes	Auxerre		Avallon		Sens		Yonne	
	3T2023 (en millier)	(en Evol. ann. %)	3T2023 (en millier)	(en Evol. ann. %)	3T2023 (en millier)	(en Evol. ann. %)	3T2023 (en millier)	(en Evol. ann. %)
Ensemble hors intérim	36,5	0,2%	7,6	-2,9%	26,7	0,1%	70,7	-0,2%
Industrie	8,6	-2,6%	1,5	-4,4%	7,2	0,2%	17,3	-1,6%
Construction	3,3	-0,1%	0,6	-2,8%	2,1	-2,3%	6,0	-1,2%
Commerce	6,9	0,8%	1,9	-1,0%	6,8	0,5%	15,7	0,5%
Commerce de gros	1,7	0,3%	0,7	0,4%	2,6	1,9%	0,0	1,2%
Commerce de détail	3,9	0,6%	1,0	-2,4%	3,0	-0,3%	0,0	-0,1%
Services hors intérim	17,6	1,5%	3,5	0,3%	10,6	0,3%	31,7	0,5%

Evol. annuelle des effectifs salariés



Source Urssaf

Source Urssaf

Avallon : un arrondissement en baisse

L'arrondissement d'Avallon enregistre une diminution globale de ses effectifs salariés sur ce troisième trimestre 2023. En effet, ce territoire affiche une baisse de - 2,9 % soit environ 230 postes perdus sur une année glissante. Tous les secteurs sont concernés par cette baisse.

Comme déjà évoqué le trimestre dernier, le secteur des **services** subit une perte de - 120 postes, soit une diminution de - 3,3 % depuis le troisième trimestre 2022. Il convient toutefois de noter que l'activité des transports et entreposage représente à elle seule une baisse 110 postes (soit - 12,8 % sur une année). Les secteurs des activités juridiques de conseil et d'ingénierie et les activités pour la santé humaine perdent respectivement 25 et 10 postes. Soulignons l'hébergement et la restauration qui enregistre une hausse de 30 postes (+ 4,6 %).

Les difficultés persistent dans **l'industrie**. En effet, l'industrie avallonnaise connaît à nouveau une baisse significative de ses effectifs : le secteur accuse une perte d'environ - 70 postes, soit une diminution sur un an de - 4,4 %. Parmi les baisses significatives, on peut citer la fabrication des machines et équipements qui voit son effectif chuter de - 40 postes soit - 21,6 % comparativement au troisième trimestre 2022. L'industrie des plastiques et autres produits perd 30 postes (- 5,4 %).

Le commerce et la construction perdent également des postes. Le **commerce** n'est pas épargné, avec une diminution de - 1,0 % de ses effectifs, principalement due à des baisses dans le commerce de détail qui enregistre une baisse de - 20 postes, soit -2,4 %. Les autres secteurs ne permettent pas de compenser cette baisse.

La **construction** subit également une diminution et perd près de 20 postes depuis le troisième trimestre 2022. Cette baisse s'explique principalement par la perte d'environ 15 postes dans les travaux de construction spécialisés.

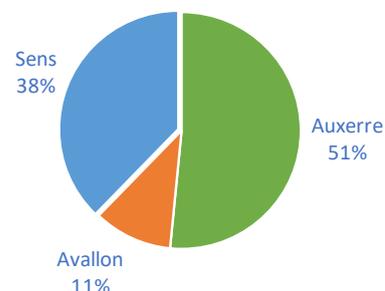
Un arrondissement d'Auxerre toujours stable

Sur une année glissante, l'arrondissement d'Auxerre affiche une légère croissance de son effectif salarié. On note une augmentation de + 0,2 % soit environ 70 postes.

L'**industrie** dans l'arrondissement d'Auxerre montre une tendance à la baisse de - 2,6 %, soit une perte de - 230 postes depuis le troisième trimestre 2022. Certains sous-secteurs comme la fabrication de matériels de transport (-16,9 % pour près de - 170 postes) ou encore l'industrie des plastiques (- 6,7 % soit - 50 postes) affichent des baisses plus marquées.

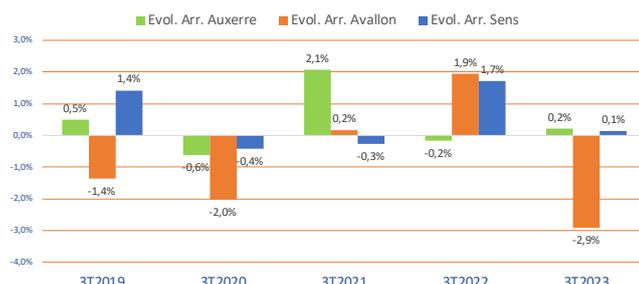
La hausse dans les **services** compense le bilan négatif de l'industrie. En effet, les services sur l'arrondissement d'Auxerre présentent une croissance globale de + 1,5 % soit en volume environ + 260 postes supplémentaires sur un an. Des domaines comme l'action sociale et hébergement médico-sociale (+ 2,9 % soit + 80 postes), les activités pour la santé hu-

Répartition des effectifs salariés de l'Yonne par arrondissement

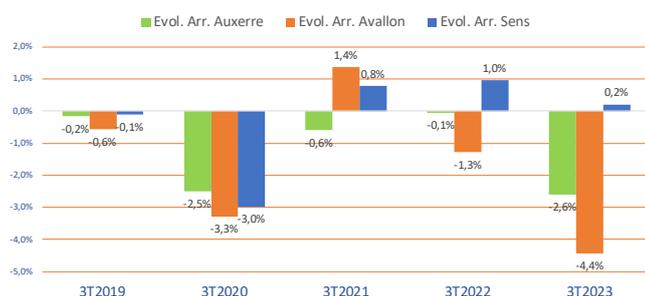


Evol. annuelle des effectifs salariés

Total hors intérim



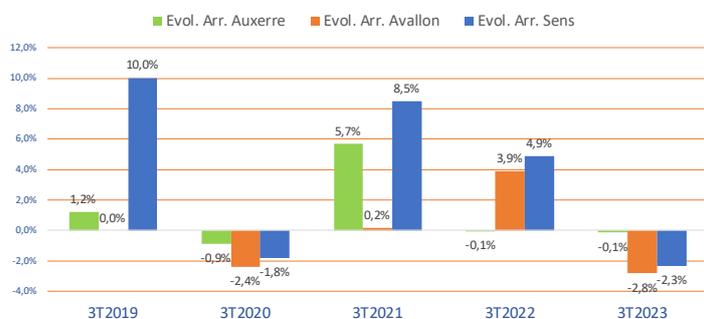
Industrie



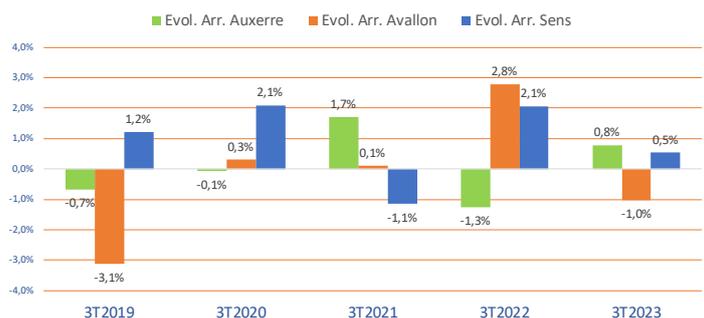
Source Urssaf

Evol. annuelle des effectifs salariés

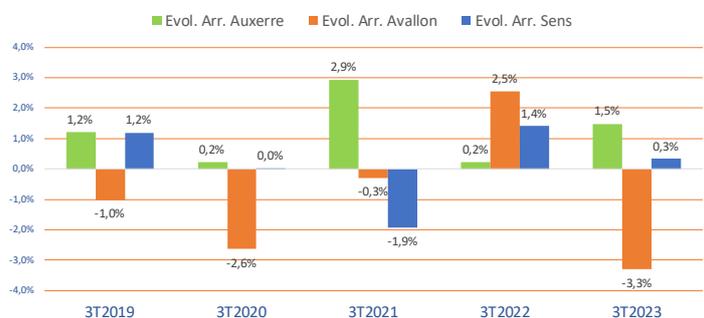
Construction



Commerce



Services hors intérim



maines (+ 5,7 % pour près de + 70 postes) ou encore les activités administratives et de soutien (+ 2,1 % , + 60 postes) affichent une croissance notable. Cependant, les activités juridiques, de conseil et d'ingénierie montrent une baisse importante de - 80 postes sur l'année soit une baisse de - 8,2 %.

Le secteur de la **construction** connaît une relative stabilité (- 0,1 %). Cette apparente stabilité est principalement due à une baisse de plus de 20 postes dans les travaux de construction spécialisés, à peine compensée par la hausse dans le génie civil (+ 6,3 % pour 20 poste supplémentaires).

Enfin, le **commerce** dans l'arrondissement affiche une croissance globale de + 0,8 % pour environ 50 postes alors qu'il perd des postes au niveau régional. Dans le détail, la vente et la réparation d'automobiles et de motos montrent une croissance significative de + 2,0 % (soit + 30 postes). Le commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motos, présente une légère hausse de + 0,6 % pour un peu plus de 20 postes.

Légère hausse de l'emploi dans le Sénonais

L'emploi dans l'arrondissement de Sens est en légère hausse sur un an avec + 40 emplois créés. L'arrondissement d'Auxerre et celui de Sens sont les deux territoires icaunais qui connaissent une hausse des effectifs salariés.

Le secteur de la **construction** perd - 50 emplois, il est le seul secteur en baisse depuis un an dans le Sénonais. Le secteur du génie civil tire ces chiffres vers le haut avec une hausse de + 10 postes tandis que les secteurs de la construction de bâtiments et de travaux spécialisés perdent environ 30 postes chacun.

Le secteur des **services** (hors intérim) gagne 40 postes sur un an, avec deux secteurs d'activités en forte hausse : l'action sociale et hébergement médico-social (+ 70 postes) et les activités pour la santé humaine (+ 60 emplois). A l'inverse, les effectifs dans les activités des arts, du spectacle et des activités récréatives sont en baisse (- 100 postes) tout comme ceux dans les activités de services administratifs (- 50 postes).

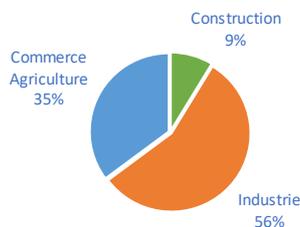
Le **commerce** contribue à la hausse des effectifs dans l'arrondissement de Sens avec 40 emplois créés sur une année grâce au commerce de gros qui enregistre une hausse de 50 postes.

L'**industrie** affiche aussi un bilan positif avec la création de 20 postes sur un an grâce notamment au secteur de l'habillement, textile et cuir (+ 10 postes) mais aussi celui de l'industrie agro-alimentaire, avec une hausse de 40 postes (soit + 2,7 %).

Variation annuelle de l'emploi intérimaire par arrondissement

	Effectifs intérimaires 3T2023	Variation annuelle 3T2022 - 3T2023	
		en %	en volume
Ensemble des 3 arrondissements	4 370	-6,3%	-290
Auxerre	2 190	-10,1%	-250
Avallon	150	-10,1%	-20
Sens	2 030	-1,4%	-30
Région	36 600	-7,0%	-290

Recours à l'intérim mesuré à l'établissement utilisateur dans l'Yonne



Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) et fichiers de Pôle Emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim, traitement Sese DREETS Bourgogne-Franche-Comté.

L'emploi repart dans l'intérim

Fin septembre 2023, l'Yonne compte environ 70 700 salariés permanents (c'est-à-dire salariés en CDD ou en CDI) auxquels on peut ajouter près de 4 400 intérimaires. Plus de la moitié des intérimaires travaille dans le secteur de l'industrie (56 %). Sur un an, l'intérim dans le département de l'Yonne a baissé de - 6,3 %. Cette diminution est proche de celle constatée en région sur la même période (- 7,0 %).

Au final, sur un an dans l'Yonne, la baisse des effectifs intérimaires (- 290 postes) s'ajoute à celle des effectifs permanents (- 110 postes).



Les publications statistiques du réseau des Urssaf sont consultables en ligne sur www.urssaf.org dans la rubrique Observatoire économique. On y trouve aussi des précisions sur les sources et les méthodologies.

Des données, ainsi que des datavisualisations, sont en outre disponibles sur l'espace « open data » du portail open.urssaf.fr.

Note méthodologique :

Cet encadré est un extrait des éléments méthodologiques détaillés disponibles sur urssaf.org.

La publication s'appuie sur les données de la base Séquoia qui centralise depuis janvier 1997 les effectifs et les assiettes salariales issus des obligations déclaratives des employeurs : le bordereau de cotisations (BRC) et la déclaration sociale nominative (DSN) qui, depuis mars 2015, se substitue progressivement au BRC.

La **DSN est mensuelle**. Elle fournit chaque mois des données individuelles et les données agrégées du BRC, y compris les effectifs en fin de mois dont la déclaration n'est plus obligatoire à compter du 1er janvier 2018. (dès lors que la substitution de la DADS par la DSN est avérée). Depuis, les effectifs déclarés utilisés dans la chaîne de production Urssaf sont progressivement remplacés par des effectifs calculés à partir des données individuelles. **Les données présentées sont provisoires pour le dernier trimestre et comprennent des révisions sur l'historique, essentiellement sur le dernier trimestre.**

L'**effectif salarié**, hors intérimaires est mesuré en fin de trimestre. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf. **Les apprentis sont inclus dans mes effectifs salariés.**

Les données sur **les effectifs salariés permanents** sont hors intérim et incluent les apprentis Elles sont en valeur brute (non corrigées des variations saisonnières).

Les effectifs intérimaires sont transmis par la DREETS. Ils sont en valeur brute (non corrigées des variations saisonnières). Le nombre d'intérimaires en fin de mois comptabilise le nombre de personnes dont l'emploi principal est un emploi intérimaire. Cette mesure est établie sur 5 jours ouvrés consécutifs en fin de mois. Une personne en intérim est comptabilisée au prorata du nombre de jours passés en mission au cours de ces 5 jours ouvrés. Ce nombre d'intérimaires est ventilé par secteur d'activité utilisateur et par région de l'établissement utilisateur (ETU), c'est-à-dire à l'établissement pour qui l'intérimaire travaille.

Les indicateurs :

Les **effectifs salariés** sont mesurés en **valeurs brutes**. La variation annuelle fournit l'évolution de l'effectif salarié (en pourcentage) entre un trimestre et le même trimestre de l'année précédente. **Les évolutions sur la « période de crise sanitaire »** sont calculées entre le dernier trimestre connu est le même trimestre de l'année 2019 (trimestre non impacté par la crise sanitaire).

Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.

L'emploi dans l'Yonne n° 57



N° ISSN : 2110-5391

Publication de l'Urssaf Bourgogne, de la Maison de l'Emploi d'Auxerre et de la CCI de l'Yonne.

Directeur de la publication : **Lionel Matz, directeur de l'Urssaf Bourgogne.**

Pour en savoir plus :

- **Jeanne-Clémence Andrey**
Urssaf Bourgogne
- jeanne-clemence.andrey@urssaf.fr
- **Wilfrid Richebourg**
Maison de l'emploi d'Auxerre -
wrichebourg@mdeauxerrois.com
- **Cyril Maugeon**
CCI de l'Yonne -
c.maugeon@yonne.cci.fr

Retrouvez Stat'Ur sur www.urssaf.org et l'emploi dans l'Yonne sur bourgogne.urssaf.fr